

CM1 • FICHE 190141

# Comprendre un avis de modification

Même sélection que la fiche élève. Une autre formulation peut être recevable lorsque la consigne le permet.

## Document d'exercice : comprendre un avis de modification — 3-3

Changement exceptionnel pour l'atelier de maquette du mercredi : le rendez-vous de 11 h est décalé à 12 h. Le lieu ne change pas : salle 3.

### 1. Quelle est la nouvelle heure du rendez-vous ?

**Réponse : 12 h**

Réponse : 12 h.

Index dans le document : « décalé à 12 h ».

## Document d'exercice : comprendre un avis de modification — 7-2

Changement exceptionnel pour l'atelier de dessin du mardi : le rendez-vous de 15 h est décalé à 16 h. Le lieu ne change pas : salle 7.

### 2. Quelle est la nouvelle heure du rendez-vous ?

**Réponse : 16 h**

Réponse : 16 h.

Index dans le document : « décalé à 16 h ».

## Document d'exercice : comprendre un avis de modification — 7-3

Changement exceptionnel pour l'atelier de dessin du mercredi : le rendez-vous de 15 h est décalé à 16 h. Le lieu ne change pas : salle 7.

**3. Quelle est la nouvelle heure du rendez-vous ?****Réponse : 16 h**

Réponse : 16 h.

Indice dans le document : « décalé à 16 h ».

**Document d'exercice : comprendre un avis de modification —  
7-6**

Changement exceptionnel pour l'atelier de dessin du samedi : le rendez-vous de 15 h est décalé à 16 h. Le lieu ne change pas : salle 7.

**4. Quelle est la nouvelle heure du rendez-vous ?****Réponse : 16 h**

Réponse : 16 h.

Indice dans le document : « décalé à 16 h ».

**Document d'exercice : comprendre un avis de modification —  
11-3**

Changement exceptionnel pour l'atelier de collage du mercredi : le rendez-vous de 11 h est décalé à 12 h. Le lieu ne change pas : salle 11.

**5. Quelle est la nouvelle heure du rendez-vous ?****Réponse : 12 h**

Réponse : 12 h.

Indice dans le document : « décalé à 12 h ».

Ressource originale AnimyJob. Les indications de classe sont à adapter à la progression suivie. Aucun bilan officiel n'est délivré.